

Mesdames et messieurs les Elus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Entreprises, des Bureaux d'études et des associations,  
Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires du SIAH et des services de l'Etat,  
Mesdames, Messieurs, Chers Amis

Tout d'abord, je suis heureux de vous retrouver traditionnellement en ce mois de janvier, signe que mes collègues délégués du SIAH m'ont renouvelé leur confiance après les élections de mars dernier.

Je prends ce résultat comme un témoignage de satisfaction du travail passé et comme une marque de confiance dans l'équipe de dix vice-présidents proposée, dont je salue la présence ici, autour de moi, pour mener à bien les gros dossiers qui vont jalonner cette nouvelle mandature.

Le premier gros dossier sera bien sûr l'extension de la station, dont l'appel d'offres sera lancé dans quelques mois. Une belle aventure qui prend forme et qui personnellement, je vous l'avoue, me passionne !

En dehors des aspects techniques et réglementaires, sans qu'ils soient sous-estimés, j'ai ainsi hâte d'avoir tous les éléments nécessaires pour boucler notre plan de financement. Ce sera l'occasion de sécuriser l'avenir financier du SIAH, malgré les incertitudes inhérentes à un tel projet, tout en valorisant la politique budgétaire que nous menons depuis plus de dix ans maintenant.

Par ailleurs, c'est l'occasion de lancer dès maintenant le SIAH sur les rails des années 2020/2030, en anticipant les besoins en locaux, nos missions de demain, tout en conservant des conditions de travail aussi satisfaisantes qu'aujourd'hui !

Cette projection vers le futur, je crois que nous l'avons réussie en matière de requalification des rivières, à travers notre projet de réouverture du Petit Rosne à Sarcelles, dont la qualité de conception et d'exécution nous a donné envie de communiquer largement sur ces travaux réalisés en 2014.

Cela nous a valu à la fois plusieurs articles dans la presse locale et aussi probablement un changement radical dans l'image de « bétonneur » que certains pouvaient encore avoir de nous. S'il était besoin de donner des preuves de la pertinence de notre politique actuelle de gestion des rivières, je vous invite grandement à vous rendre à Sarcelles Village !

Je rappelle toutefois que notre action syndicale n'aura de sens qu'accompagnée, voire parfois précédée par des volontés politiques fortes à l'échelon communal. Je pense notamment à la question des mauvais branchements qui sont une véritable plaie pour nos réseaux et pour notre station, y compris pour la future ! Soyons toutes et tous conscients qu'il est illusoire d'espérer une amélioration notable et durable de la qualité des cours d'eau, et qui plus est aux échéances proches qui nous sont fixées par la Loi, à savoir 2021 et 2027, si une action massive et collective n'est pas engagée, et ceci dès aujourd'hui.

Il en va également de la viabilité et de la crédibilité de tous les travaux que nous engageons et allons engager en matière de gestion de rivière, de réouverture de rivière et de suppression des lits trop souvent bétonnés.

Sachons que nous avons une responsabilité collective dans la situation de demain, et qu'il y a urgence !!

Certes le contexte économique n'est pas flamboyant en ce moment, mais cela ne doit pas nous dédouaner de nos devoirs vis-à-vis des générations futures, qui aimeraient bien revoir couler de vraies rivières au travers de nos villes et villages...

Puisque je parle du contexte économique, dans lequel je sais que de nombreuses entreprises et sociétés souffrent, je voudrais préciser que le SIAH, après une année 2014 assez calme, devrait pouvoir reprendre en 2015 un programme de travaux assez consistant, avec notamment un bassin de retenue à Bouffémont, des travaux de canalisation importants à Ecoeu, Louvres et Vémars, en attendant la zone humide d'expansion de crue prévue l'an prochain au Vignois à Gonesse.

Plusieurs maîtrises d'ouvrage mandatées sont également d'ores et déjà prévues en 2015, à Gonesse, Le Thillay, Saint-Witz notamment, donnant ainsi encore plus d'épaisseur à notre programme.

Ces projets seront encore une fois l'occasion de concrétiser sur le terrain l'excellent travail de l'ensemble des équipes du SIAH, sous la houlette de leur directeur, Eric CHANAL et de ses adjointes, Déborah MARCO et Pascale MARTY. Chaque projet est en effet une occasion de rappeler l'impérative complémentarité des compétences des agents du Syndicat. Techniciens, administratifs, communicants, tout le monde œuvre dans le même sens, dans le même état d'esprit. Je m'en félicite, et je vous en félicite, vous, personnel du SIAH !

Et puis, enfin, je terminerai en disant quelques mots d'un aspect de la réforme territoriale probablement méconnu des non-initiés et qui pourtant pourrait avoir des conséquences importantes prochainement.

Je veux parler de l'affectation au bloc communal de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations, au 1<sup>er</sup> janvier 2016...

Il est donc évident que nous allons devoir mettre à profit cette année 2015 à trouver les clés de fonctionnement entre communes, communautés d'agglomérations à qui seront peut-être déléguées ces compétences, et bien entendu le SIAH dont ces missions sont l'essence même de son action depuis des décennies !

Je gage que la raison de l'ensemble des responsables locaux, élus, Etat, conduira à réaffirmer le SIAH comme la structure la plus à même de mener à bien des politiques efficaces en matière de lutte contre les inondations et de reconquête de la qualité de l'eau eu égard aux objectifs assignés sur les rivières du Croult et du Petit Rosne.

2015 est à ce titre une année pendant laquelle les acteurs de l'eau devront commencer à se positionner sur des axes politiques clairs et forts en matière de gestion de l'eau dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult Enghien Vieille Mer, le fameux SAGE dont je vous ai souvent déjà parlé, et qui entrera d'ici la fin de l'année dans sa phase « politique ». Il convient que la gouvernance soit également adaptée aux ambitions que l'on se donnera, notamment pour la gestion de nos rivières.

Je conclurai mes propos en saluant une personne qui a œuvré activement sur ce même SAGE et plus largement sur notre territoire depuis quelques belles paires d'années et qui vient de prendre sa retraite. Il s'agit de Jean RAIMBOUX.

Je vous souhaite bonne continuation, même si je crois savoir que vous pourriez rester dans le paysage valdoisien, et peut-être même local !?

J'en profite d'ailleurs pour souhaiter la bienvenue à votre remplaçante, Mme Catherine MENNETRIER, qui aura donc la lourde tâche de vous succéder !

Je souhaite également, avant de vous libérer, remercier notre collègue Jean Luc HERKAT, maire de Bonneuil-en-France, pour nous prêter cette année encore cette belle salle.

Voilà, je vous souhaite une excellente année 2015, pleine de joies et de satisfactions et je vous invite maintenant à profiter pleinement de cette soirée !